Die Arbeitgeber
Les Employeurs
Gli Imprenditori

Chronique de l'Union patronale suisse
De 2008 à nos jours

2008 – La crise financière touche la Suisse
Le centenaire de l'Union patronale suisse (UPS) tombe dans une période en plein bouleversement économique. La crise financière internationale atteint la Suisse et s'étend de plus en plus à l'économie réelle. L'année a été marquée par le sauvetage d'UBS par la Confédération et la Banque nationale ainsi que par les conséquences de la crise pour les entreprises et l'emploi.

2009 – Récession et mise à l'épreuve du marché du travail
La crise financière frappe l'économie réelle. Le PIB suisse est en net recul, et l'industrie d'exportation est particulièrement touchée. Pendant ce temps, le marché du travail suisse résiste, du moins en partie : le taux de chômage augmente moins que prévu.

2010 – Reprise économique rapide et assainissement de l'AC
L'économie se rétablit étonnamment vite. Parallèlement, l'assurance-chômage très endettée est au centre de la politique sociale. En septembre, le peuple se prononce en faveur de la révision de l'AC pour la stabiliser financièrement.

2011 – Vigueur du franc et changement de direction de l'association
La crise européenne de la dette et la forte appréciation du franc mettent notamment sous pression l'économie d'exportation et le tourisme suisses. Le 6 septembre, la Banque nationale suisse fixe un taux plancher de 1,20 franc pour un euro. Un changement a lieu à la tête de l'UPS : Valentin Vogt succède à Rudolf Stämpfli.

2012 – L'immigration gagne en importance
Malgré la crise de l'euro et de la dette, l'économie suisse reste relativement robuste. Dans le même temps, le débat sur la libre circulation des personnes et l'immigration gagne en intensité. En collaboration avec d'autres organisations professionnelles, l'UPS lance le projet « L'économie pour une politique d'immigration constructive » afin d'orienter davantage le débat sur les faits et les avantages économiques de l'immigration. La réforme de la prévoyance vieillesse prend également de l'importance.

2013 – Une économie solide et une pression croissante sur la libre circulation des personnes
La croissance de l'économie suisse est solide et le marché du travail reste relativement fort. Le débat public est marqué par plusieurs votations en matière de politique économique. Après l'adoption de l'initiative Minder, le peuple rejette clairement l'initiative 1:12. Le débat politique autour de l'immigration s'intensifie en parallèle. Cette évolution aboutira à une rupture fondamentale de la politique européenne début 2014. La direction opérationnelle de l'UPS connaît un changement en 2013 avec la succession de Thomas Daum à Roland A. Müller à la direction.

Union patronale suisse Hegibachstrasse 47 Case postale 8032 Zurich
T +41 44 421 17 17 verband@arbeitgeber.ch arbeitgeber.ch/fr

2014 – Oui à l'initiative contre l'immigration de masse
Le 9 février, la Suisse approuve à 50,3 pour cent l'initiative contre l'immigration de masse. Pour l'UPS, sa mise en œuvre devient un sujet politique dominant. Elle défend une solution aussi proche que possible de l'accord de libre circulation et introduit une clause de sauvegarde. Elle lance également le projet « Avenir du marché du travail suisse » pour une meilleure utilisation du potentiel de main-d'œuvre suisse.

2015 – Choc du franc et incertitude politique européenne
Le 15 janvier, la Banque nationale abolit le taux plancher de l'euro. De nombreuses entreprises perdent brusquement leur position concurrentielle. Parallèlement, la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse reste irrésolue. Les thèmes centraux de l'UPS sont notamment la prévoyance vieillesse 2020, la saisie du temps de travail et la formation professionnelle supérieure.

2016 – Mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse
La mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse sera au centre du débat politique en 2016, et ce, jusqu'à la fin de l'année. En outre, les employeurs s'opposent avec succès aux initiatives pour un revenu de base inconditionnel et AVSplus. La pénurie démographique de main-d'œuvre prend visiblement de l'importance.

2017 – Échec de Prévoyance vieillesse 2020
La réforme de la prévoyance vieillesse devient un thème central de la politique sociale. L'UPS rejette le projet adopté par le Parlement parce qu'elle estime qu'il n'assure pas de stabilisation financière durable. En septembre, la réforme est rejetée lors de la votation populaire. Parallèlement, la question du prolongement de l'activité professionnelle prend de l'importance en raison de l'évolution démographique.

2018 – Relations avec l'UE et formation professionnelle
Les négociations relatives à un accord-cadre institutionnel Suisse-UE entrent dans une phase décisive. L'UPS souligne l'importance d'un accès libre et réglementé au marché de l'UE. Dans le même temps, l'UPS s'attache à l'évolution du marché du travail et à la garantie d'une main-d'œuvre qualifiée. Une attention particulière est accordée à la formation professionnelle avec les SwissSkills.

2019 – Exigence de réforme de l'AVS et de la LPP
L'AVS reçoit des moyens supplémentaires grâce à l'adoption de la RFFA, mais, du point de vue de l'UPS, la nécessité d'une réforme structurelle demeure. En parallèle, la réforme du deuxième pilier est un aspect central. L'UPS et les partenaires sociaux présentent une proposition de compromis pour la réforme de la LPP. L'UPS lance également la campagne « #LifelongLearning » avec digitalswitzerland pour améliorer la formation professionnelle initiale et continue compte tenu des changements du monde du travail.

2020 – Le coronavirus bouleverse l'économie et le monde du travail
Dans l'immédiat, la pandémie devient le plus grand défi depuis la crise financière. À la suite de la déclaration de situation extraordinaire, le 16 mars, l'UPS travaille en étroite collaboration avec la Confédération, les cantons et les partenaires sociaux. Le chômage partiel devient un instrument essentiel de stabilisation du marché du travail. L'UPS soutient en outre des aides ciblées pour les cas de rigueur, mais rejette les plans de relance à grande échelle.

2021 – Pandémie, numérisation et rupture avec l'UE
La crise du coronavirus continue de peser sur l'économie et le marché du travail. L'UPS accompagne les mesures sanitaires depuis la perspective des employeurs et soutient notamment la loi COVID-19. L'UPS lance pour la première fois son baromètre de l'emploi. Dans le même temps, la pandémie accélère le recours au télétravail et la numérisation. Le 26 mai, le Conseil fédéral met fin aux négociations sur l'accord-cadre institutionnel. Au centre des préoccupations de l'UPS se trouve de nouveau la protection de la voie bilatérale.

2022 – Guerre en Ukraine, inflation et pénurie de main-d'œuvre
À la pandémie succède immédiatement une nouvelle phase de crise. L'année est marquée par l'attaque contre l'Ukraine par la Russie, par la hausse des prix de l'énergie et des matières premières ainsi que par l'inflation. Dans le même temps, la pénurie structurelle de main-d'œuvre s'aggrave. C'est pourquoi l'UPS se concentre davantage sur l'évolution démographique et la protection à long terme du potentiel de main-d'œuvre.

2023 – La pénurie de main-d'œuvre devient une question structurelle clé
Le marché du travail suisse reste robuste et la pénurie de main-d'œuvre aiguë malgré le ralentissement économique. L'UPS revendique une meilleure exploitation du potentiel de main-d'œuvre suisse. Elle a également comme priorités le renforcement de la formation professionnelle supérieure, la politique européenne et le financement à long terme de la prévoyance vieillesse. Severin Moser prend en outre la tête de l'association.

2024 – Vents contraires pour la prévoyance vieillesse
Le peuple suisse adopte la 13e rente AVS, mais rejette l'initiative sur les rentes des jeunes libéraux-radicaux et la réforme de la LPP. Pour l'UPS, le besoin de réforme structurelle de la prévoyance vieillesse ne s'en trouve que renforcé. En outre, la pénurie de main-d'œuvre, la formation professionnelle et les relations avec l'UE restent des thèmes centraux.

2025 – Bilatérales III et nécessité grandissante de réformes
L'année est marquée par la situation internationale incertaine. L'UPS se concentre en particulier sur le nouveau paquet d'accords avec l'Union européenne (« Bilatérales III »). Pour le volet sur la protection des salaires, l'UPS, en collaboration avec les autres partenaires sociaux et la Confédération, a participé à l'élaboration de solutions d'accompagnement. En outre, le débat sur le financement futur de l'AVS se durcit. Le rapport annuel 2025 paraît pour la première fois selon le principe « digital first ».